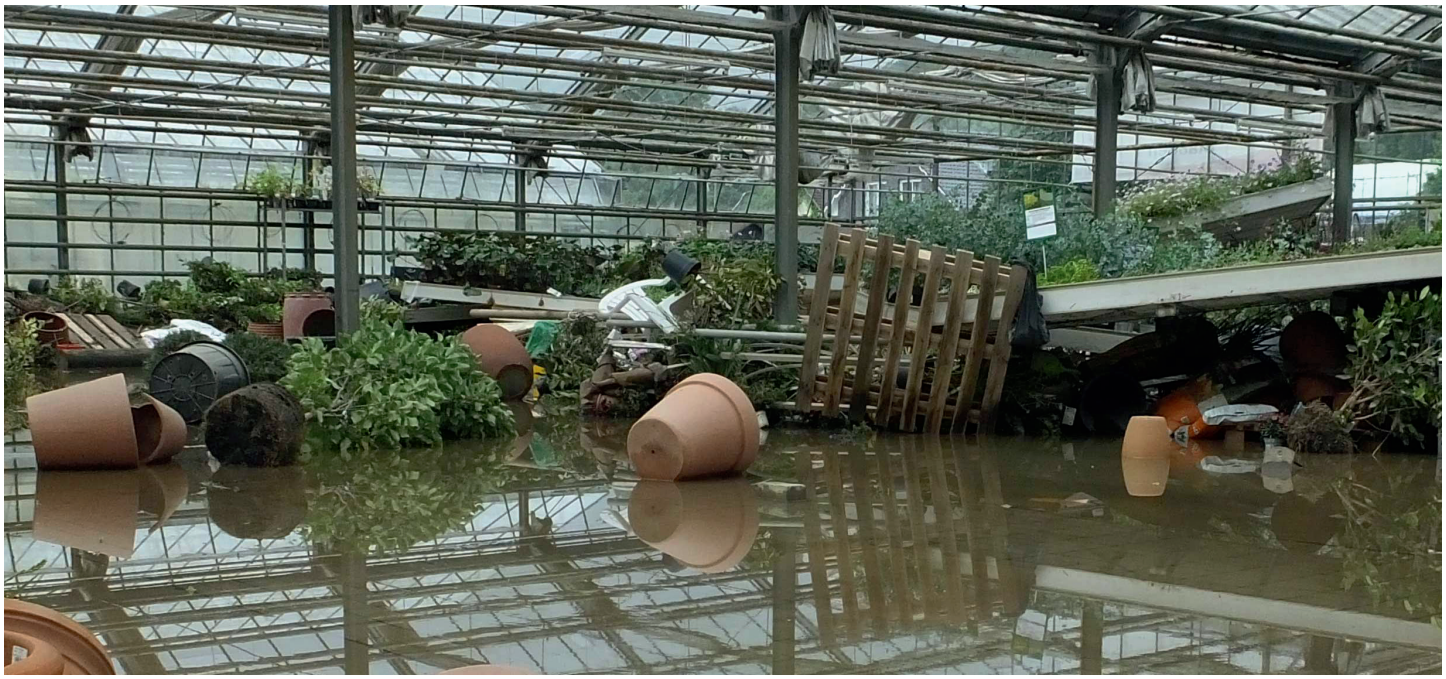
Se protéger contre les ***INONDATIONS***.



Le risque d'inondation a fortement augmenté ces dernières années, en lien avec le changement climatique. Et cette menace devrait continuer à croître dans les années à venir. Les pluies intenses, les cours d'eau surchargés et la montée du niveau de la mer entraînent de plus en plus d'épisodes de crues extrêmes. Même les régions jusque-là peu touchées sont désormais de plus en plus exposées.

Liste de contrôle – Prévention des inondations

- ☐ **Établir des procédures claires** pour prévenir les inondations et les communiquer aux collaborateurs.

  .....

- ☐ **Stocker les matériaux importants dans des zones sûres** à l'abri des inondations afin d'éviter tout dommage.

  .....

- ☐ **Les équipements sensibles doivent être surélevés ou sécurisés** pour limiter les risques en cas de montée des eaux.

  .....

- ☐ **Placer les installations techniques en hauteur** ou les protéger dans des boîtiers étanches afin d'éviter les pannes.

  .....

- ☐ **Sensibiliser les collaborateurs aux risques d'inondation** et organiser des formations sur les bons réflexes à adopter en situation d'urgence.

Découvrez notre offre d'assurance sur *www.hortisecur.fr*

HORTISECUR

Une marque de **Gartenbau-Versicherung VVaG**

- [ ] **Élaborer un plan d'urgence en cas d'inondation** et le tester régulièrement.
Cela permet de réagir plus rapidement en situation réelle.

.....

- [ ] **Vérifier régulièrement l'étanchéité des bâtiments,** les systèmes d'évacuation et les clapets anti-retour pour éviter des dommages importants.

.....

- [ ] **Installer des alarmes et des capteurs de niveau d'eau** pour détecter rapidement la montée des eaux.

.....

- [ ] **Utiliser des barrières, des sacs de sable et des dispositifs anti-refoulement** pour empêcher l'eau de pénétrer dans les bâtiments exposés.

En cas de sinistre, nous sommes à vos ***CÔTÉS.***

Trois choses sur lesquelles nos membres peuvent compter :



Un suivi personel
par un interlocuteur direct.



Une expertise rapide et simple
des dommages avec votre délégué régional épaulé le cas échéant par un spécialiste de culture lui-même producteur et assuré.



Une indemnisation non bureaucratique avec un versement possible en cas d'urgence pour débuter rapidement les réparations.

Découvrez notre offre d'assurance sur
www.hortisecur.fr

HORTISECUR

Une marque de **Gartenbau-Versicherung VVaG**